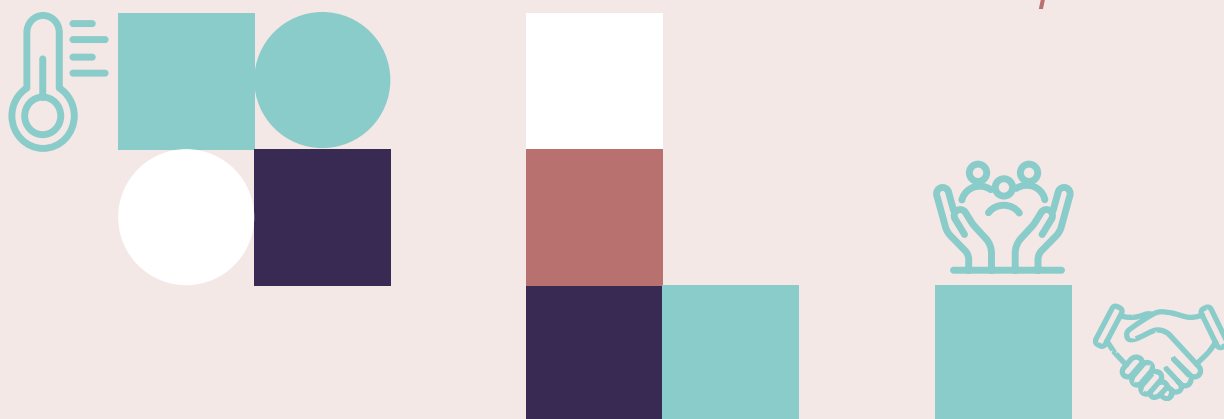




Nos propositions pour l'Isère

élections municipales 2026



Dans un contexte de multiples crises, de perte de sens des enjeux collectifs, les communes et intercommunalités apparaissent plus que jamais comme des lieux d'espoir et de transformation, des lieux d'action et d'engagement, malgré des budgets très contraints.

Depuis 2019, **le Pacte du Pouvoir de Vivre** fédère 63 organisations (associations, fondations, syndicats, mutuelles) au plan national, 20 en Isère et entend pleinement prendre part au débat des élections municipales de 2026.

Appuyées sur le document national « Pouvoirs de ville » et sur nos connaissances locales, ces propositions sont guidées par une ambition : tendre vers des territoires où chacun·e, quels que soient son âge, son revenu, son origine ou son lieu d'habitation, peut trouver sa place, accéder aux droits et aux services publics, vivre dans un environnement sain, se projeter, mais aussi participer au sens et aux choix de l'action publique locale. Plus qu'une série de mesures, ce document trace un cap politique : garantir, partout en Isère, les conditions d'une vie digne. Ces propositions du Pacte du Pouvoir de Vivre de l'Isère s'articulent autour de trois priorités :

- **Démocratie**
- **Justice sociale - accès aux droits**
- **Urgence écologique**



Retrouvez l'ensemble des propositions nationales "Pouvoirs de ville" sur www.pactedupouvoirdevivre.fr





DÉMOCRATIE

LE CONSTAT

De plus en plus méfiants à l'égard du personnel politique, nos concitoyen·nes se détournent des urnes et ont peu d'espoirs de changements venant de l'État et de ses représentants. Par exception subsiste une confiance majoritaire envers les élus locaux, en particulier les maires.

Pour renforcer ce lien précieux et répondre aux attentes de la population, plusieurs leviers existent : une véritable participation citoyenne délibérative sur les projets structurants, une forte transparence des élus, un travail de fond avec les associations sur les besoins des habitant·es et du territoire, ainsi que la consolidation du lien social.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

→ **Impliquer véritablement les citoyen·nes de tous milieux** dans l'identification des besoins et les projets du territoire : par un service dédié de la collectivité, de véritables outils de démocratie participative, de l'aller-vers, des dialogues réguliers avec des personnes en situation de pauvreté, des assemblées de codécision, une assemblée participative dédiée au développement de la démocratie, et en global **un indispensable partage du pouvoir**.

→ **Soutenir les acteurs locaux de la société civile organisée** : associations, syndicats, acteurs de l'économie sociale et solidaire, ... et en faire de véritables partenaires.

→ **Informers les habitant·es des évolutions et arbitrages en cours** via des canaux multiples.

→ **Instaurer un conseil municipal des jeunes** pour impliquer les 9-18 ans dans la vie de la cité.

→ **Évaluer en continu la qualité de la démocratie locale** afin de l'améliorer avec par exemple le démomètre : <https://demometre.org/>

→ **Lancer des expérimentations locales qui favorisent l'implication citoyenne**, intra et inter-territoires pour que les citoyens soient acteurs de lien social.

→ **Soutenir les initiatives d'entraide entre voisins et l'engagement citoyen local** : échanges de savoirs, de services, d'outils, événements qui favorisent convivialité et solidarité de proximité.

En chiffres

184 millions d'euros d'investissement décidés par les citoyen·nes soit à peine 0,3 % des investissements réalisés par les collectivités en 2023*.

69 % des citoyens font confiance à leur maire .

3 Français sur 4

à l'engagement local, pour l'essentiel dans le secteur associatif***.

* Réseau national des budgets participatifs cité par la fondation Jean Jaures)
** IPSOS pour AMF-CEVIPOF/SciencesPo - 2025
*** IPSOS pour AMF-CEVIPOF/SciencesPo - 2025





Justice sociale - Accès aux droits

LE CONSTAT

Les dernières années, la pauvreté et les inégalités ont atteint un niveau inédit depuis trente ans. Les habitants que nous accueillons dans les différentes associations qui constituent le Pacte du Pouvoir de vivre, expriment par leur engagement dans nos différentes structures leur aspiration profonde à contribuer à l'amélioration des conditions de vie quotidienne de chacun et au devenir commun de leur territoire de vie.

Afin de les conforter dans cet engagement et garantir une qualité du « vivre-ensemble », il est indispensable d'apporter à tous les moyens de vivre dignement. Aujourd'hui force est de constater que, sur notre territoire, les sécurités de base comme l'accès à un logement, à la santé, à une alimentation saine, à un emploi, à la mobilité, à l'éducation, à la culture ne sont pas toujours accessibles à tous.

Sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, comme sur l'ensemble du département de l'Isère, l'accès à un hébergement ou un logement pour des ménages modestes est particulièrement difficile.



LOGEMENT-HÉBERGEMENT

En chiffres

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Rénover

Faciliter, avec les bailleurs sociaux, la mise en œuvre des programmes de rénovation et isolation des logements.

Réguler pour faciliter l'accès au logement

- Encadrement des loyers
- Lutte contre la vacance foncière
- Développement du bail réel solidaire

Favoriser l'innovation et le lien social

- Habitats participatifs

4455

4455 ménages distincts qui ont appelé le 115 en 2025 en Isère ; 717 ont pu être orientés après l'appel (donc 6 demandes pour 1 attribution).

450

A Grenoble, au moins 450 enfants sont à la rue, en squats, en bidonvilles, hébergés chez des tiers ou en hébergement dont ils vont être expulsés.

11402

11 402 nouvelles demandes de logement social pour 2420 logements sociaux attribués (soit 5 demandes pour 1 attribution) en Isère.

327

327 expulsions effectives avec le concours de la force publique (hausse de 122% en 4 ans).

ACCÈS AUX SOINS

En tête des préoccupations des Français-es, la santé présente des réalités très contrastées selon les territoires, alors même que la désertification médicale touche une grande partie du pays. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous et la distance à parcourir pour consulter compliquent le suivi médical de nombreuses personnes, tandis que, dans certains territoires, trouver un-e médecin traitant relève désormais de l'impossible. Faute d'alternatives accessibles, beaucoup renoncent à se soigner.

Au-delà du curatif, se pose la question de la prévention, notamment dans le domaine de la santé mentale :

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Soutenir la structuration d'une offre coordonnée de premier recours

- Favoriser une offre de soins enrichie, accessible et adaptée
- Fidéliser les jeunes médecins
- Faciliter les journées de vacances des médecins
- Installer un espace dédié pour la téléconsultation

Développer des dispositifs locaux de prévention

- Développer les prises en charge pour la santé mentale sur le territoire
- Organiser des campagnes de prévention ciblées, notamment – mais pas uniquement – à destination des jeunes en situation de fragilité psychologique
- Favoriser et faciliter l'accès à l'activité physique et sport-santé

En chiffres

87%

87 % du territoire français est classé désert médical et 6 millions de Français-es n'ont pas de médecin traitant.

68%

68 % des Français-es ont déjà renoncé à au moins un acte de soin ces cinq dernières années, dont 59 % en raison du temps d'attente et 38 % en raison de la distance.

1 sur 5

En 2025, près d'un Français sur cinq est concerné par un trouble de santé mentale.

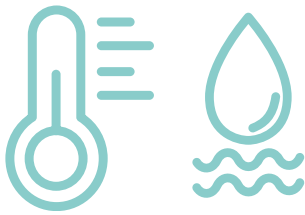
25%

Chez les jeunes de 15 à 29 ans, 25 % déclarent des symptômes évocateurs de dépression.

84%

84 % des Français-es considèrent qu'il faudrait développer les actions de prévention pour limiter l'apparition des problèmes de santé mentale.





Adaptation au changement climatique / eau

LE CONSTAT

Les effets du changement climatique sont déjà visibles (vagues de chaleur, sécheresses, inondations, fragilisation de la biodiversité...) et vont s'intensifier dans les années à venir. La préservation des ressources en eau sera au cœur des préoccupations.

Parallèlement, les préoccupations liées à la qualité de l'eau du robinet se renforcent, en raison de la présence de PFAS, de résidus de pesticides et de nitrates, substances toxiques pour la santé. La préservation des ressources en eau s'impose ainsi comme un enjeu majeur de gouvernance locale et d'aménagement du territoire, au cœur du prochain mandat des élu-es.

En local : Le Plan Climat Air Énergie de la métropole de Grenoble 2020-2030 a permis de faire baisser les Gaz à Effet de Serre (GES) et les émissions des principaux polluants atmosphériques.

CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Aménager la ville

- Lutter contre les îlots de chaleur en zone urbaine
- Végétaliser l'espace public
- Désimperméabiliser les sols
- Rénover les bâtiments publics
- Organiser des diagnostics locaux santé-environnement

Une tarification écologique et sociale de l'eau

- Favoriser l'accès à l'eau
- Décourager la consommation excessive (de confort) d'eau

Protéger la population et les services publics

- Installer des îlots de fraîcheur accessibles aux publics fragiles lors des fortes chaleurs
- Élaborer un plan de continuité des services publics en cas d'aléas climatiques
- Élaborer un plan d'accompagnement des publics fragilisés en cas d'aléas climatiques
- Protéger les agents publics lors des épisodes de canicule

Sobriété : réduire les consommations d'eau

- Élaborer un plan local d'usage de l'eau
- Valoriser les démarches de sobriété et de lutte contre le gaspillage de l'eau
- Sensibiliser aux enjeux de l'eau
- Distribuer des récupérateurs d'eau de pluie





Le Pacte du pouvoir de vivre compte près de 30 groupes locaux répartis sur le territoire. Parmi eux, **le groupe local de l'Isère** – créé en novembre 2019 – est composé aujourd'hui de **20 organisations de la société organisée**.



Notre collectif est uni pour une société plus écologique, sociale, juste et démocratique en Isère. **Il mène des actions de :**

- Rencontres avec les parlementaires, élus locaux, préfets
- Plaidoyer / portages des propositions nationales et de propositions locales sur la base de situations de terrain
- Mobilisation à l'occasion des élections : municipales, départementales, législatives, européennes, ...
- Évènements en particulier sur le thème du logement
- Échanges / travaux avec les collectivités sur l'accès aux droits, climat / air / énergie, ...
- Participation à la création du « Parlement de la rivière Isère », au collectif « Isère Droit à l'emploi »

Actualités du PPV de l'Isère : <https://cfdt-isere.fr/blog/category/pacte-38/>

PPV Isère sur le site national : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/groupeleisere>

NOTRE AMBITION EN ISÈRE

Nous agissons pour influencer les pouvoirs publics, animer un espace d'engagement citoyen en Isère, nous former mutuellement et informer les adhérent·es de nos organisations.

Notre objectif : agir avec les habitantes et habitants, au plus près de chez vous, dans tous les territoires de l'Isère.

PORTER DES PROPOSITIONS, À TOUS LES NIVEAUX

À chaque échéance électorale (européennes, présidentielles, législatives, régionales, départementales, municipales), nous élaborons et portons des propositions nationales.

Nous les enrichissons par des contributions locales sur la base de situation de terrain et, après débat, nous relayons également les plaidoyers de nos associations et collectifs partenaires.

AGIR CONCRÈTEMENT SUR LE TERRITOIRE

Nous travaillons avec les collectivités locales pour promouvoir la justice sociale, notamment :

- Logement, en lien avec « Un Toit Pour Tous »
- L'accès aux droits, avec les CCAS de Grenoble et de Pont-de-Claix, dans le cadre de l'expérimentation « Territoires Zéro Non-Recours »

Face à l'urgence climatique :

Nous avons contribué aux travaux sur la Zone à Faible Émission (ZFE) de la métropole grenobloise afin que cette mesure nécessaire pour un air plus sain ait le moins d'incidence pour les plus pauvres en promouvant des adaptations.

Nous sommes partenaires du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, pour que les engagements pris depuis 2007 permettent d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040.

MOBILISÉS EN COLLECTIF

Nous agissons aux côtés d'autres collectifs citoyens :

- Le Parlement de la rivière Isère, pour l'appropriation citoyenne des enjeux de l'eau sur tout le bassin versant de la rivière Isère ; lutter contre les pollutions, les accaparements industriels ou agricoles, rendre la gouvernance plus claire, et faire reconnaître un statut juridique à la rivière Isère.
- Le collectif « Bouge ta préf », pour le respect du droit dans le traitement des demandes de titres de séjour des personnes étrangères.
- L'emploi, avec le collectif « Isère Droit à l'Emploi », pour développer toutes les solutions d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées

Le 11 octobre, nous avons manifesté aux côtés du collectif « Alerte Associations en danger » sous le mot d'ordre « Ça ne tient plus ». En quinze ans, les financements publics des associations ont chuté de 41 %. En Isère, cette baisse se traduit déjà par 300 suppressions d'emplois en 2025, et 1 000 autres sont annoncées pour 2026.



Créé en 2019, le Pacte du Pouvoir de Vivre est un collectif de 63 organisations parmi les plus reconnues de la société civile organisée française, aussi diverses dans leur statut (associations, fondations, ONG, syndicat, mutuelles...) que dans leurs domaines d'action – environnement, lutte contre la pauvreté, logement, travail, jeunesse, ESS, migration... Cette alliance inédite agit afin que les questions sociales, environnementales et démocratiques, qui sont indissociables, soient prises en compte dans les décisions politiques et dans le débat public au niveau local et national.



Retrouvez toutes les propositions du Pacte du pouvoir de vivre pour les élections municipales en scannant le QRcode



pactedupouvoirdevivre38@gmail.com